

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32239**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Couvreur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BP Couvreur réalise, à partir de directives, des activités de pose ou de restauration d'éléments de couverture de toit et d'enveloppe de bâtiment qui répondent parfaitement aux exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et d'esthétique des bâtiments de demain.

Ces activités peuvent impliquer le dessin et l'étude de construction ainsi que la tenue de documents d'exécution s'y rapportant.

Pour effectuer ces diverses activités, il met en oeuvre des techniques de réalisation utilisant de nombreux matériaux (ardoises, métaux, tuiles, chaume,...) afin d'assurer la bonne étanchéité à l'eau du bâti et de contribuer à l'étanchéité de l'air.

Il peut être amené à installer (hors raccordement) des capteurs solaires thermiques et photovoltaïques et plus globalement à répondre aux performances énergétiques attendues ainsi qu'à conseiller les clients.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment

Couvreur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1610 : Pose et restauration de couvertures

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

U11 Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation

U12 Rédaction et présentation d'un rapport d'activités

U20 Réalisation et mise en oeuvre

U30 Diagnostic et réparation

U40 Mathématiques

U41 Sciences physiques et chimiques

U50 Expression et connaissance du monde

U60 Langue vivante étrangère

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32239 - U11 Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation	Analyser une situation professionnelle en intégrant l'approche par les risques Collecter des informations Décoder et analyser des documents techniques Choisir et justifier des solutions techniques Etablir les quantitatifs Organiser une intervention Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32239 - U12</p> <p>Rédaction et présentation d'un rapport d'activités</p>	<p>Choisir une mesure de prévention adaptée aux risques identifiés</p> <p>Installer et sécuriser la zone d'intervention</p> <p>Procéder au repliement du chantier</p> <p>Animer une petite équipe</p> <p>Communiquer avec les différents intervenants</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32239 - U20</p> <p>Réalisation et mise en oeuvre</p>	<p>Déposer, trier et stocker des éléments de couverture</p> <p>Réaliser des tracés</p> <p>Poser les éléments supports de couverture</p> <p>Réaliser et poser des façonnés</p> <p>Mettre en oeuvre les matériaux de couverture et accessoires</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32239 - U30</p> <p>Diagnostic et réparation</p>	<p>Etablir un relevé d'informations sur site</p> <p>Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages</p> <p>Contrôler la validité et la conformité des éléments de sécurité</p> <p>Diagnostiquer, réparer</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32239 - U40</p> <p>Mathématiques</p>	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution</p> <p>Expérimenter, simuler</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 32239 - U41 Sciences physiques et chimiques</p>	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, simuler</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral et à l'écrit</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 32239 - U50 Expression et connaissance du monde</p>	<p>Français et histoire-géographie :</p> <p>Produire et analyser des discours de nature variée</p> <p>Produire et analyser des supports utilisant des langages différents</p> <p>Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports</p> <p>Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 32239 - U60 Langue vivante étrangère</p>	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL :</p> <p>S'exprimer oralement en continu</p> <p>Interagir en langue étrangère ou régionale</p> <p>Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou régionale</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 08/08/2000 (dernière session examen : 2016)

Est remplacé par l'arrêté du 28 avril 2015 (1ère session examen : 2017)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : [Couvreur](#)